



Commune de  
Sommaing sur Écaillon

Septembre 2016 – N°81

# Somm'info

## Lettre d'information de la Municipalité de Sommaing sur Écaillon

<http://www.sommaing.fr>

[mairie.sommaing@free.fr](mailto:mairie.sommaing@free.fr)

*Grâce à l'arrivée d'un nouvel employé communal (David Ruffin), les parterres et les rues du village ont repris un aspect correct. Les tontes se raréfient et Marco devrait maintenant pouvoir entretenir seul le village. David a commencé le travail pour lequel il a été principalement embauché : le nettoyage et le rejointoiement des pavés des caniveaux de la rue de Saint-Quentin. Espérons que grâce à ses efforts, les caniveaux resteront propres plus longtemps.*

### ■ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Plusieurs élections auront lieu en 2017. Nous élirons notre Président de la République les dimanches 23 avril et 7 mai 2017, puis les députés les dimanches 11 et 18 juin. De plus, Monsieur le Maire, en tant que « Grand Électeur » participera aux élections sénatoriales le 24 septembre.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales (nouveaux habitants), vous devez vous rendre en mairie avant le 31 décembre 2016. Une nouvelle carte électorale parviendra à tous les électeurs du village en temps voulu. Il faudra alors détruire l'ancienne carte (celle qui a déjà servi). Nous vous en reparlerons dans les prochains **Somm'info**.

### ■ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé les 19, 20 et 21 septembre ainsi que le 10 octobre, la secrétaire étant en formation.

La secrétaire de mairie sera absente pour une durée indéterminée (une à deux semaines) à partir du 27 septembre. Dès que la date de son retour sera connue, une information sera affichée au panneau de la mairie et sur le site internet.

Le secrétariat de mairie sera fermé pendant cette période. Aucun document administratif ne pourra être traité. Prenez donc vos précautions avant cette date.

Néanmoins, une permanence pour les urgences sera assurée par M. le Maire ou un de ses adjoints les lundis de 17h à 18h, les mercredis de 11h à 12h et les vendredis de 17h à 18h.

### ■ CLOS DES HAIES

Le 23 juin en fin d'après-midi, une délégation du conseil municipal composée de Monsieur le Maire, de ses adjoints et de plusieurs conseillers municipaux, a rencontré sur le terrain l'aménageur de ce lotissement en vue de la rétrocession de la voirie et des espaces verts à la commune. Les imperfections de la voirie ont été repérées et signalées. Elles sont en cours de réparation. Lorsque ces dégradations auront été corrigées, une nouvelle visite aura lieu. Il sera alors possible de procéder à l'inscription de cette voirie dans le domaine public.

Bordures cassées

Quelques exemples de ce qui a dû être réparé



## ■ REPAS DES AÎNÉS

Comme tous les ans, c'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité invite ceux qu'on appelle « les aînés » du village à un repas convivial dans la salle polyvalente. Ce repas est préparé par les conseillères municipales, les conjointes des conseillers et l'employée communale (Gilberte). Les conseillers ne sont pas en reste puisqu'ils aident au service de salle. Rappelons que ces « aînés » sont âgés de 65 ans et plus. Les personnes accompagnantes sont les bienvenues. Il leur est demandé une participation financière de 20 €. Ce repas aura lieu le dimanche 9 octobre à partir de 12h30. Pour en faciliter l'organisation, nous demandons aux personnes concernées (aînés et accompagnants) de bien vouloir s'inscrire à l'aide du coupon ci-joint avant le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016.

## ■ PPRI

Le Plan de Prévention des Risques naturels d'inondation de la vallée de l'Écaillon et de ses affluents arrive dans sa phase finale. Après approbation du PPRI par le Préfet, ce document vaudra servitude d'utilité publique et sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune (PLU). Il impactera de facto l'urbanisme communal et prévoira des mesures applicables aux bâtiments existants.

Plusieurs dates sont proposées aux habitants des villages concernés : **le mardi 4 octobre 2016 à 18h** dans la salle polyvalente de Sommaing, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) organise une réunion publique d'information sur ce PPRI.

**les lundi 31 octobre et mardi 8 novembre 2016 de 15h30 à 18h30**, le commissaire enquêteur sera à la mairie de Sommaing pour recevoir vos avis sur ce plan.

## ■ 11 NOVEMBRE



La cérémonie célébrant l'Armistice de 1918 se déroulera devant le monument aux morts le 11 Novembre à 10h30.

Cette année, Sommaing sur Ecaillon rendra hommage aux soldats et aux civils du village décédés pendant la Grande Guerre. Une exposition reprenant la vie, la famille, le parcours militaire de ces soldats aura lieu dans la Salle polyvalente. Rappelons que cette exposition a été rendue possible grâce au travail de recherche de Louis Sabos. Qu'il en soit ici grandement remercié.

Voici donc ci-dessous les horaires de cette journée dédiée au souvenir :

9h30 : Messe anniversaire en l'église d'Haussy.

10h30 : Dépôt de gerbe et discours devant le monument aux morts.

11h00 : Vernissage de l'exposition dans la Salle polyvalente. Louis Sabos fera un rapide exposé de ses recherches et de ses découvertes.

Des précisions concernant cette exposition vous seront données ultérieurement.



## ■ SÉCURITE ROUTIÈRE

Nous vous en avons parlé dans **Somm'info** du mois de juin. Les règles de priorité sont modifiées au niveau du carrefour de l'église. Pour adapter ce carrefour au comportement dangereux de certains automobilistes, un panneau « Cédez le passage » a été installé au bout de la rue de Saint-Quentin à l'angle avec la rue de Vendegies. Les véhicules venant de la rue de Saint-Quentin (rue communale) doivent laisser la priorité aux véhicules descendant la rue de Vendegies (route départementale). Cette décision a été prise en concertation avec les techniciens du conseil départemental.

## ■ CHIENS ERRANTS

Cet article revient malheureusement très souvent dans **Somm'info**. Cette fois, il semble, d'après des plaintes reçues en mairie, que des chiens sortent de certaines propriétés en hurlant, terrorisant des enfants qui passent dans la rue. Nous vous rappelons que la présence des chiens errant sur le domaine public est totalement interdite par la loi. Tout chien se trouvant sur cette voie publique doit être tenu en laisse par son maître ou être à proximité de celui-ci et sous son contrôle. Les propriétaires de chiens qui ne respectent pas ces consignes peuvent être poursuivis pénalement.

## ■ SÉCURITE ROUTIÈRE (bis)

Suite à plusieurs remarques reçues en mairie, nous vous rappelons que les panneaux « Stop » présents dans le village doivent être impérativement respectés, même si aucun véhicule n'apparaît à l'horizon.

De même, les priorités à droite permettent de faciliter la circulation. En l'absence de panneaux « Stop » ou « Cédez le passage », vous devez laisser la priorité aux véhicules (voitures automobiles ou vélos) qui arrivent de votre droite.

Attention ! Il arrive souvent que des contrôles soient effectués par la Gendarmerie Nationale. Ce serait dommage de risquer un PV pour un manque de civilité !

SOYEZ TRÈS PRUDENTS !

## ■ FEUX DE JARDIN

Les feux de branchages bien secs sont tolérés de temps en temps **dans la mesure où ils ne gênent pas le voisinage**. Vérifiez donc la direction du vent et abstenez-vous d'allumer du feu si la fumée risque de se diriger vers les habitations voisines.

Il est néanmoins totalement interdit de brûler des produits polluants tels les plastiques, polystyrènes, huiles de vidange ou produits de nettoyage des pinces. Pour vous débarrasser de ces polluants, une seule solution : la déchetterie !

## ■ PLANTONS LE DÉCOR

La nouvelle campagne de « Plantons le décor » 2016-2017 est lancée ! Des catalogues sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr). Les commandes sont reçues jusqu'au 18 novembre et seront livrées le 17 décembre. Des démonstrations sont également proposées. Plus d'infos au Pays du Cambrésis (03 27 72 92 60) ou sur [d.bin@paysducambresis.fr](mailto:d.bin@paysducambresis.fr)

## ■ MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Ce fut un printemps pourri ! Les participants au concours de Maisons et Jardins fleuris ont eu bien du mérite pour proposer de jolis parterres et de belles jardinières.

Le jury est passé le 15 juillet et a apprécié leurs efforts. Comme promis lors des inscriptions, tous les concurrents seront récompensés pour leurs réalisations le samedi 15 octobre 2016 à 11h dans la Maison des Associations. Si vous souhaitez vous rendre compte de ce qu'ils ont réussi à proposer, vous pouvez assister à cette petite cérémonie, et peut-être que cela vous donnera envie de vous inscrire l'an prochain.

## ■ DISTRIBUTEUR DE PAINS

Le distributeur de pains n'était plus en fonction depuis un bon moment, son débit étant insuffisant pour qu'il soit rentable. Après de nombreux contacts téléphoniques avec le boulanger et la société d'exploitation, la commune a enfin réussi à faire enlever cette machine du trottoir de la salle polyvalente.

David en plein travail



## ■ DÉPÔT SAUVAGE

Dans *Somm'info* du mois de juin 2015, nous vous avons indiqué que Monsieur le Maire avait déposé plainte à la gendarmerie pour un dépôt sauvage d'ordures ménagères au niveau du cimetière de Sommaing. Des indices permettant de découvrir le coupable avaient été trouvés. Cet individu a avoué ses agissements sans vraiment les expliquer. Il a été jugé le 29 juin au Tribunal de Cambrai et a été condamné à verser la somme de cinquante euros à la commune. Monsieur le Maire continuera de déposer systématiquement plainte pour ces faits inqualifiables.

## ■ PERSONNEL COMMUNAL

David Ruffin a commencé son Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) le 18 juillet. Il est embauché pour 20h par semaine sur une durée d'un an.



## ■ DÉLIBÉRATIONS

### Conseil du 6 juillet 2016 :

#### **Charte d'entretien des espaces publics**

Après en avoir délibéré, le conseil, à la majorité (7 voix pour, 3 abstentions), autorise M. le Maire à signer la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et à ce titre, à engager la commune sur le niveau 5 de cette charte.

#### **Recrutement d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi**

Il apparaît que Marc Delsart, seul, ne peut pas entretenir correctement la voirie et les parterres du village. Il faut donc embaucher une personne pour le seconder.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'embaucher une personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de 12 mois (20 h par semaine) à partir du 18 juillet 2016 si possible. Ce contrat est subventionné à hauteur de 75 % par l'Etat.

#### **Cotisation à l'association de la Croix de Guerre**

Louis Sabos prépare une exposition pour la cérémonie du 11 Novembre. Il fait des recherches sur les personnes dont les noms sont inscrits sur le Monument aux Morts.

Lors de ces recherches, il a appris que Sommaing a été cité à la Croix de Guerre. Pour avoir accès aux informations sur cette citation, il faut être adhérent à l'association de la Croix de Guerre (33€ de cotisation). Le conseil décide, à l'unanimité, d'adhérer à cette association pour un an.

## ■ CPAM

L'Assurance Maladie innove et crée le coaching en ligne Santé Active, pour vous aider à préserver votre santé jour après jour. Gratuit et accessible depuis votre compte ameli, le coaching santé active vous accompagne avec des conseils adaptés à vos habitudes de vie et des astuces à mettre en pratique chaque jour.

Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur le site de la commune ([sommaing.fr](http://sommaing.fr)) ou demandez à la secrétaire de mairie de vous imprimer le flyer reçu électroniquement.

## ■ AGENDA

11 septembre à 14h00: Concert en l'église de Sommaing par l'harmonie de Viesly dans le cadre du « Festiv'Écaillon » organisé par l'harmonie « la Renaissance ».

Plus d'infos sur cette manifestation de trois jours sur le site internet de la mairie, rubrique associations.

4 octobre à 18h00 : Réunion publique sur le PPRi dans la salle polyvalente.

9 octobre à 12h30 : Repas des aînés dans la salle polyvalente.

15 octobre à 11h00 : Remise des récompenses au concours des Maisons et Jardins fleuris.

31 octobre et 8 novembre de 15h30 à 18h30 : Présence du commissaire enquêteur dans la mairie de Sommaing pour recevoir les avis sur le PPRi.

31 octobre : Fête de Halloween organisée par le Comité des Fêtes.

11 Novembre à 10h30 : Cérémonie célébrant l'Armistice de 1918.

11 novembre dans la Salle Polyvalente : Exposition sur les soldats du village "Morts pour la France".